



Infosite natura 2000 n°2

mai 2014



Gabizos et Vallée d'Arrens versant sud-est du Gabizos

***Exprimez-vous !
Faites-nous part
de vos réactions...***

Animation du site

Commune d'Arrens-Marsous
4, place de la mairie,
65400 Arrens-Marsous
natura2000@valdazun.com

**Info locale, site natura 2000
en Vallée des Gaves**

<http://valleesdesgaves.n2000.fr>

Info nationale

www.natura2000.fr

Info européenne

http://ec.europa.eu/environnement/nature/index_e.htm

Après ces cinq premières années d'animation, il était opportun pour le Site du Gabizos et Vallée d'Arrens de faire son bilan. Les conclusions étant encore en cours de discussion, nous vous présenterons les résultats à l'occasion de la prochaine lettre d'information. Pour l'instant, je souhaite vous faire part des actions de l'année passée, avec notamment la réalisation de suivis naturalistes et la finalisation du panneau d'information du Soulor. 2014 est à présent bien entamée, et c'est une année de changement : nouveaux programmes européens pour les financements, sans doute de nouvelles bases de travail après la réalisation de ce bilan et le renouvellement du Président du Comité de pilotage.

Cette lettre d'information est ainsi l'occasion pour moi de remercier toutes les personnes qui collaborent à la protection de notre patrimoine à travers ce site Natura 2000. Je souhaite que la mobilisation autour de cette valorisation des richesses locales perdure et se renforce, mais je suis sûr que le travail réalisé jusque-là sera une excellente base pour mon successeur.

Avec toute ma considération pour le travail réalisé et à venir,

Jean-Pierre CAZAUX

Vie du site

Participation aux journées AFP

La commune d'Arrens-Marsous a été, avec la Vallée de Luz, le territoire hôte de la rencontre annuelle de l'Association Française du Pastoralisme en septembre 2013. Ces journées ont été l'occasion d'échanger avec des personnes de toute la France, aux fonctions très différentes. Le site Natura 2000 a pu être mentionné lors du séminaire ainsi que toute la volonté locale pour le maintien du lien entre biodiversité et pastoralisme.



Deux réunions du COPIL

Le comité de pilotage (Copil) s'est réuni à 2 reprises en 2013, en juin et en décembre. La première réunion permet de faire le point sur l'hiver passé et de dynamiser la mise en place des projets de l'été. Elle peut être accompagnée d'une visite de terrain. Le Copil de fin d'année a plus pour objectif de faire un bilan annuel, de développer les différentes actualités et d'exposer les projets de l'année à venir. Les comptes-rendus de chacun sont envoyés aux membres du Copil et disponibles sur le site internet.

FICHE D'IDENTITÉ DU SITE

Nom : Gabizos et Vallée d'Arrens, versant sud-est du Gabizos
Classement : zone spéciale de conservation (ZSC)
Surface : 2920 hectares
Altitude : de 920 à 2 692 mètres
Date de création : 2005
Mise en œuvre du plan d'actions : depuis 2008
Territoire : Arrens-Marsous et Arbéost
Limites du site, repères : le Soulor au nord, le lac du Tech à l'est, le lac du Migouelou au sud, les Eaux-Bonnes à l'ouest



Patrimoine écologique

Des habitats suivis

Deux types de suivis naturalistes ont été réalisés en 2013. L'un se situe en zone humide et l'autre sur des pelouses.

La zone humide de Pourgue

REVUE DE DÉTAIL...

Le site de la zone humide de Pourgue est situé sous les pentes du petit Gabizos. Des écoulements de source calcaire font son originalité en alimentant ces bas-marais.

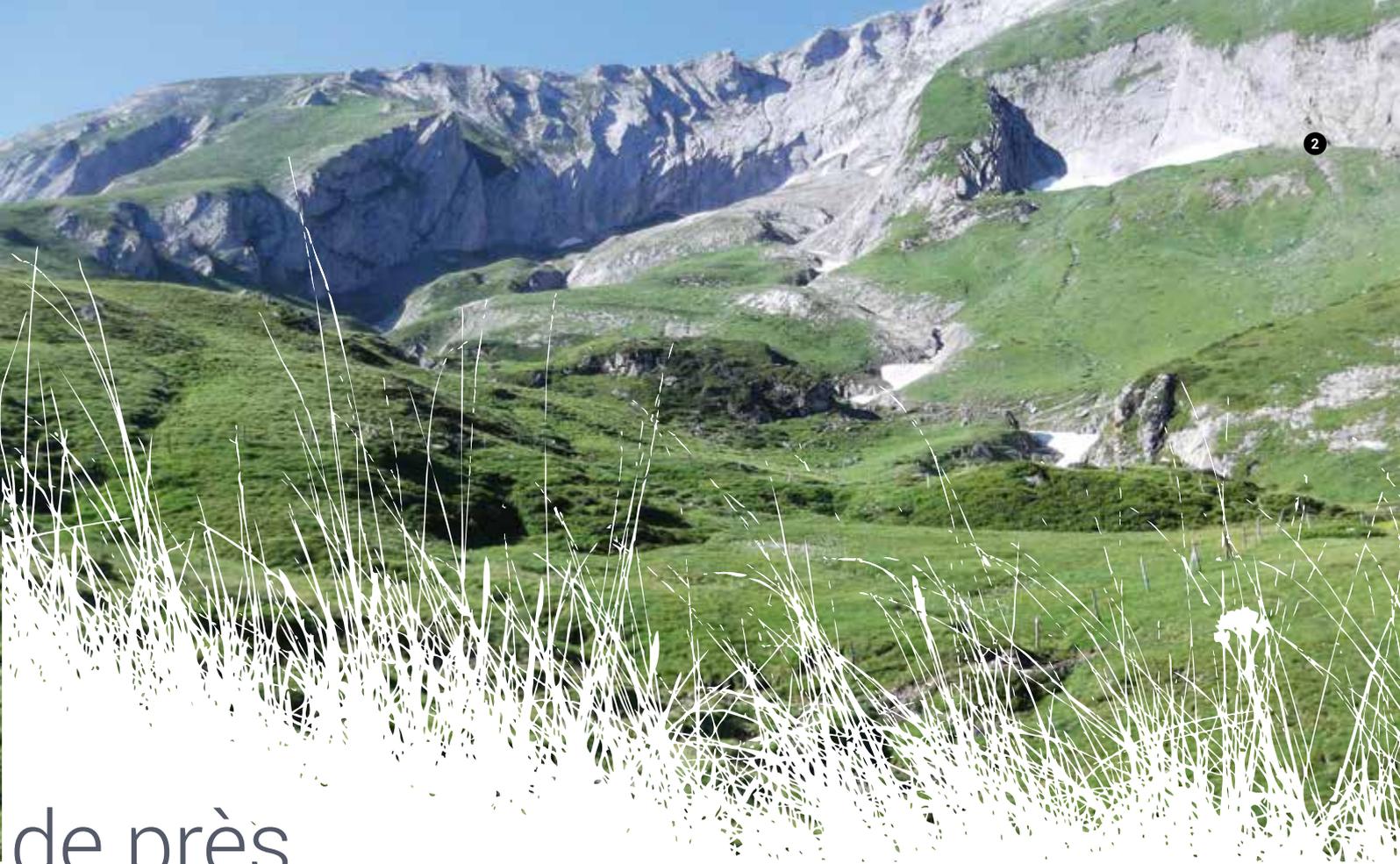
➤ Un bas-marais est une zone humide qui est alimentée par une source, contrairement à la tourbière bombée qui est uniquement alimentée par les eaux de pluie.

La problématique de cette zone humide était la présence du bétail qui a causé beaucoup de piétinement. À titre expérimental, une partie de cette zone humide située à 1600-1650 mètres d'altitude a été mise en défens en 2009, c'est-à-dire qu'une clôture de protection a été installée.

Ce projet, inscrit dans le Document d'objectifs (DOCOB), est depuis régulièrement suivi par le Parc national des Pyrénées.

En 2013, nous avons demandé au Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) de bien vouloir compléter ce suivi en venant explorer ce site exceptionnel. Leur hypothèse de travail était que l'absence de piétinement devrait se montrer bénéfique pour les habitats humides mais que l'arrêt du pâturage risque, en contrepartie, d'entraîner un développement plus ou moins rapide des ligneux (rhododendrons...) et de la molinie.

Pour vérifier leur hypothèse, les botanistes ont procédé durant



de près

l'été 2013 au lancement d'un suivi floristique en trois étapes :

1/ suivi de l'évolution des végétations de bas-marais après arrêt du piétinement (4 placettes dans l'exclos),

2/ suivi comparatif de végétations de bas marais non protégées (2 placettes hors exclos)

3/ suivi de l'évolution de végétations de pelouse après arrêt du pâturage : dynamique de la Molinie et de la Cal-lune (3 transects dans l'exclos).

Ce suivi s'appuie sur deux types de relevés, par transects et par placettes. Le transect est un relevé de végétation tous les 20 cm suivant une ligne (approche statistique), tandis que par placette de 1m², le botaniste évalue l'abondance ou la dominance de toutes les espèces composant le couvert (approche visuelle). Ce type de suivi est à renouveler sur la durée, tous les 3 ans environ. La prochaine échéance est donc 2016.

En 2014, nous reviendrons sur la zone humide afin de procéder au suivi photographique mis en place par le Parc national des Pyrénées. Il s'agira du 3^e relevé photographique de ce travail bisannuel déjà effectué en 2010 et 2012.

Pouey Laun

UN SUIVI DES PELOUSES...

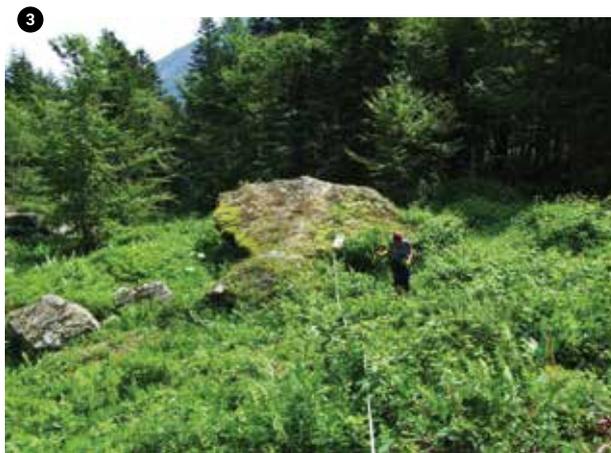
Nous avons également fait appel au CBNPMP pour réaliser le suivi naturaliste dans le cadre de la mesure agro-environnementale (MAET) sur le secteur de Pouey Laun.

L'objectif est de mesurer l'impact du renforcement de la pression des troupeaux en partie basse de l'estive où la dynamique de recolonisation forestière semble très active. Déjà 3 relevés avaient eu lieu en 2009, avant la mise en œuvre de la MAET. Durant l'été 2013, une douzaine de relevés sur l'estive sont venus les compléter.

- 1- La zone humide de Pourgue
- 2- Le secteur d'estive de Pourgue
- 3- Recolonisation forestière de l'estive de Pouey Laun
- 4- Détail d'un point de relevé

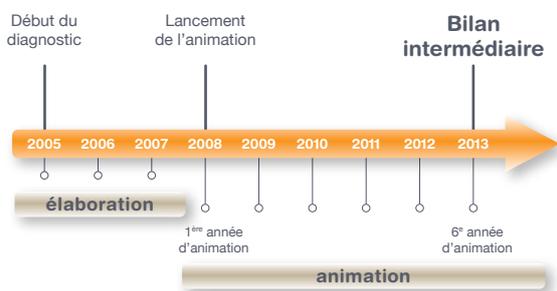
Des photos ont également été prises. Même s'il est difficile de comparer les situations par ce biais, elles permettront de compléter l'analyse des relevés botaniques lors de comparaisons ultérieures. À cet effet, le Conservatoire botanique conseille de renouveler ce suivi dans 3 ans, donc en 2016 pour le prochain.

Les impacts de la MAET et d'une manière générale l'évolution de ce secteur d'estive, apparaitront sans doute, par comparaison avec les premiers relevés effectués et les photos prises en 2009, 2012 et 2013.



Activité gestion

6 ans : l'heure du bilan



Au terme de ces six premières années, un bilan de l'animation du site va pouvoir être dressé.

2013 est la 6^e année d'animation. À ce stade, le Président du COPIL souhaite faire un premier état des lieux du document d'objectifs (Docob). Réalisé en interne, le but est plus de procéder à un point intermédiaire. Ainsi, trois points vont être plus particulièrement étudiés :

- un point en terme de connaissance du territoire (qu'apporte le site Natura 2000 ?)
- un point en terme de bilan de la gestion et la communication (où en est le plan d'actions ? pourquoi ?)
- un point sur le niveau d'appropriation et de la vie du site (le site existe-t-il au regard des gens ?).

Après leur validation en Copil, les résultats seront présentés dans la prochaine lettre d'information.

Les services aux éleveurs



Cette action prévue au Plan d'actions pour le site a pour principe le recensement des besoins exprimés par les éleveurs concernant le soutien à leur activité : portage, gardiennage, aménagements pastoraux... Une enquête de besoins a été réalisée auprès des usagers du site en début d'animation en 2008. Les besoins les plus exprimés ont été les équipements (abreuvoir, parc de tri...), l'hélicoptage, la mise en place de clôtures et la signalétique pour la tranquillité des troupeaux en estive.

Depuis, ces projets se mettent en place chaque été. Certains d'entre eux ont pu également bénéficier d'un apport de 5% supplémentaire de subvention d'équipement pastoral car ces projets se situaient en zone Natura 2000.

En plus des hélicoptages estivaux, un parc de tri et un abreuvoir ont été mis en place sur le secteur de Pourgue par exemple. Un passage canadien a également été installé sur la route du Tech.

Zoom sur une action

Un panneau au Soulor

Date de réalisation : 2011-2013

Objectifs de l'action : informer le public sur la pratique pastorale et sur les comportements adaptés / promouvoir les éléments remarquables des patrimoines culturels et naturels / un panneau a déjà été installé au Tech en 2011.

Maitre d'ouvrage : commune d'Arrens-Marsous

Mise en œuvre : choix de l'emplacement et détermination de la taille du panneau / définition du contenu de manière partenariale, proposition de textes par les différents acteurs du site / mise en forme par une graphiste et mise en œuvre d'une structure bois / installation par les employés communaux.

Type de suivi : validation de chaque étape en Copil / vérification annuelle de l'état du panneau.

Coût du projet / Financement : 2 597,71 € / financement État-Feader + 20% d'autofinancement.

